

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 4 MARS 2021

DEL-2021-37

L'An deux mille vingt et un, le quatre mars, à 8 heures 45, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 25/2/2021, s'est réuni 'Salle Parmand' du Centre de convention d'Archamps sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes BOUCHET, DALL'AGLIO, DETURCHE, PARIS, TARAGON.
MM AEBISCHER, AMOUDRY, BOUVARD, CHASSAGNE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GENOUD, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. COUTIER, DEAGE.

Etaient absents ou excusés :

Mme MERMIER.
MM. BAUD-GRASSET, BOISIER, GILLET, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER – Payeure départementale
Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERINEL, PERRILLAT,
MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, LOUVEAU, PUANGSUDRAC, SCOTTON, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 26
Présents : 19
Représenté par mandat : 2

Objet : COMMUNE D'EVIAN-LES-BAINS - PROJET DE RESEAU PUBLIC DE CHALEUR SUR LES HAUTS D'EVIAN - MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE - DESIGNATION DE PERSONNALITES COMPETENTES POUR ASSISTER AUX REUNIONS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU SYNDICAT

Exposé du Président,

Le Syndicat dispose depuis 2017 de la compétence optionnelle « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid ». Ainsi, les communes peuvent, selon leur souhait et conformément à l'article L.2224-38 du Code Général des Collectivités Territoriales, transférer cette compétence au SYANE pour la réalisation de projets publics.

La commune d'EVIAN-LES-BAINS a confirmé son souhait de réalisation d'un réseau de chaleur sur les Hauts d'Evian, en décidant lors de son conseil municipal du 10 novembre 2020 de transférer à cette fin la compétence « réseau public de chaleur et de froid » au SYANE.

Lors de sa séance du 14 décembre 2020, le Comité Syndical a délibéré de façon concordante en ce sens, et a confié la gestion de ce service public à sa régie Syan'Chaleur, régie sans personnalité morale et dotée d'une autonomie financière.

Pour la réalisation du projet, le SYANE a décidé du lancement d'une consultation pour l'attribution d'un marché public global de performance, pour la conception, réalisation et exploitation des moyens de production, du réseau de distribution et des sous-stations de livraison de la chaleur aux abonnés sur le quartier des Hauts d'Evian.

Pour préparer et mener à bien cette procédure, le Syndicat a décidé de recourir à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, confiée au bureau d'études MENTHE, représenté par Monsieur Stéphane ROUJOL, consultant.

La commune d'EVIAN-LES-BAINS est intégrée à la gouvernance du projet au travers d'un Comité de pilotage animé par le SYANE. Madame Josiane LEI, Maire d'EVIAN-LES-BAINS, et Monsieur Bertrand VOUAUX, Directeur des Services Techniques, représentent la commune au sein de ce Comité de pilotage.

Par ailleurs, la commune d'EVIAN-LES-BAINS poursuit un objectif d'intégration sociale dans le cadre des marchés publics mis en place sur son territoire. Elle a pour cela désigné l'association INNOVALES pour accompagner les maitres d'ouvrages à la mise en place et à l'application de clauses d'insertion sociale.

Conformément aux articles L.1414-2 et L.1411-5 du CGCT, l'attribution du marché global de performance précité sera décidée par la Commission d'Appel d'Offres du SYANE.

A ce titre, peuvent participer aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres, avec voix consultative, des personnalités désignées par le Président de la Commission, qui, compte tenu de leurs connaissances particulières, peuvent contribuer au meilleur choix des entreprises.

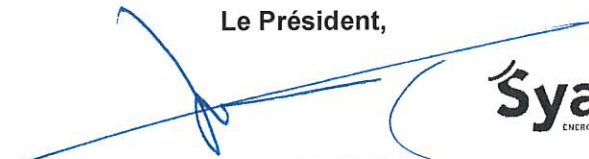
Il est proposé d'autoriser le Président à désigner les personnes ci-après, comme personnalités compétentes pour participer aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres, lors de l'analyse et de l'attribution du marché correspondant :

- Pour la commune d'EVIAN-LES-BAINS :
 - Mme Josiane LEI, Maire
 - M. Bertrand VOUAUX, Directeur des Services Techniques
- En tant qu'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage du SYANE :
 - Monsieur Stéphane ROUJOL, Consultant - Cabinet d'études MENTHE
- En tant qu'Assistant auprès de la commune d'EVIAN-LES-BAINS et du SYANE pour la mise en œuvre de clauses d'insertions sociales :
 - Monsieur Perrick SALOME et Madame Manuelle LASSALLE, Consultants en achats responsables - Association INNOVALES

Les membres du Bureau sont invités :

1. A autoriser le Président à désigner Madame Josiane LEI, ainsi que Messieurs Bertrand VOUAUX, Stéphane ROUJOL, Perrick SALOME et Madame Manuelle LASSALLE en qualité de personnalités compétentes pour participer aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres du SYANE, avec voix consultative, lors de l'analyse et de l'attribution du marché correspondant à la construction et à l'exploitation du réseau de chaleur.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

J.P. AMOUDRY.

